

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une seconde séance d'ajournement de la séance ordinaire du 22 juin 2010 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 10 août 2010 à 20 h 45 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Jean-Pierre Hogue
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Alain Gervais	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Monsieur Marco Trottier

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentant du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Denis Lemaire.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Claude Leclerc	Ancien directeur général

L'absence de public à cette séance est constatée.

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1 0810 : Monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0810-01 soit adopté en y ajoutant l'article suivant :

4.3 Modification au plan d'affectation de la catégorie d'emploi de directions d'école 2010-2011.

QUE l'article 2, relatif à l'approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires tenue le 28 juin 2010, soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Président(e)

Remplacement du plan d'affectation des directions d'école 2010-2011

RÉSOLUTION 4 0810 :

CONSIDÉRANT en référence à la résolution 223 0510 que le conseil des commissaires a adopté le plan d'affectation de la catégorie des emplois de directions d'école pour l'année scolaire 2010-2011, tel que décrit au document 0510-13;

CONSIDÉRANT, eu égard à la recommandation du directeur général, qu'il y a lieu d'effectuer une modification quant aux affectations 2010-2011;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont eu lieu auprès de l'association concernée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit adopté le plan d'affectation modifié de la catégorie des emplois de directions d'école pour l'année scolaire 2010-2011, tel que décrit au document 0810-02;

QU'il demeure entendu que ce plan d'affectation remplace celui prévu au document 0510-13.

Adopté majoritairement

Madame la commissaire Line Lecours et monsieur le commissaire Denis Émond ont inscrit leur dissidence quant à la résolution 328 0810.

À 21 h, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 5 0810 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire